

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 20/11/2024 - 41953 - 2007 B 02621 - 499 129 575 - 314 ONLINE
DEVELOPMENT

Exercice ouvert le	01/01/23	et clos le	31/12/23	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
314 ON LINE DEVELOPMENT 212 impasse de la Bourgade 31670 LABEGE	
SIRET 4 9 9 1 2 9 5 7 5 0 0 0 2 7	Mél : frederic@314development.com
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
	SIRET

B ACTIVITE
Activités exercées Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %	1 629	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quinquies</i>	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 <i>septies</i>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	
Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 <i>duodecies</i>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>	
	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)	
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)	
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse 0 N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	Nom / Adresse Etat de résidence N°

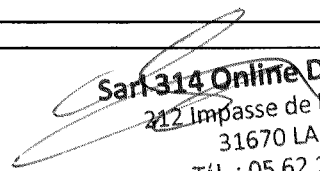
H COMPTABILITE INFORMATISEE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON	Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT

56

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouvez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
ACF MIDI PYRENEES 10 RUE DU QUATORZE JUILLET 31100 TOULOUSE					
Tél : 0562213280			Tél :		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 30/04/24 Lieu : LABEGE		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire : GERANTE GILGER JACQUELINE		
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature		
prestataire :					

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA


Sarl 314 Online Development
212 Impasse de la Bourgade
31670 LABEGE
Tél. : 05 62 19 01 33
RCS Toulouse 499 129 575
www.314development.com

39

Copyright Groupe ISA 2024 ISACOMPIA

36

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*06

Désignation de l'entreprise		314 ON LINE DEVELOPMENT		Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		212 impasse de la Bourgade		31670 LABEGE			
SIRET		4 9 9 1 2 9 5 7 5 0 0 0 2 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12			
				Exercice N clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 3			
		Brut		Amortissements-Provisions			
		1		2			
				Net			
				3			
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012		
		{	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *			028	030	1 259	
	Immobilisations financières * (1)			040	042	98	
	Total I (5)			044	048	1 259	98
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
		Marchandises *		060	062	3 086	
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066		
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	070	11 068	
			Autres* (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement			080	082		
	Disponibilités			084	086	34 113	
	Charges constatées d'avance *			092	094		
	Total II			096	098	48 267	48 267
	Total général (I + II)			110	112	49 624	1 259 48 365
PASSIF						Exercice N NET	
						1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		1 000	
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		100	
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131	)	132		29 370
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		1 222	
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142		31 692	
Provisions pour risques et charges						Total II 154	
DETTES (3)	Emprunts et dettes assimilées			156		7 525	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		9 641	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169		169	391	)	172	-493
	Comptes courants d'associés			173			
	Autres dettes			175			
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III			176		16 673	
Total général (I + II + III)						180 48 365	
RENVU(S)	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 314 ON LINE DEVELOPMENT

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	☐	Exercice N clos le										
				3	1	1	2	2	0	2	3					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210					71 119					
	Production vendue	{ biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214										
		{ services *		217		218					4 785					
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										222				
	Production immobilisée*											224				
	Subventions d'exploitation reçues											226				
	Autres produits											230	282			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)											232	76 186				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)											234	52 787			
	Variation de stocks (marchandises)*											236	1 028			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)											238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *											240				
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)										242	14 345			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *)										243	1 495	244	2 018	
	Rémunérations du personnel*											250	3 000			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)											252	1 262			
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)										255		254		
	Dotations aux provisions											256				
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259							262	1				
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260												
Total des charges d'exploitation (II)											264	74 441				
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)											270	1 745				
Produits financiers (III) 280													294	218		
Charges financières (V)											290					
Produits exceptionnels (IV)											290					
Charges exceptionnelles (VI) {											300	60				
dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)											347					
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)											348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)											306	244				
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)											310	1 222				
B- RÉSULTAT FISCAL											312	1 222	314			
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2											312	1 222	314			
Reintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*											316	123			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles											318				
	Provisions non déductibles*											322				
	Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)										324	244			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247									330	60				
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248														
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249						251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997				
Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987						342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989											
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138											
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344											
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993											
	BUD (44 sexdecies)	992														
	Créance due au titre du report en arrière du déficit											346				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)											655				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)											643				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)											645				
Lont divers	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)											647				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)											648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)											641				
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)											990				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)											649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS											Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	1 649	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *													356		
Déficits antérieurs reportables : *											20		dont imputés sur le résultat :		360	20
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS											Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	1 629	372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

59

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 314 ON LINE DEVELOPMENT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 259	472		474		476	1 259	
Immobilisations financières		480	98	482		484		486	98	
TOTAL		490	1 357	492		494		496	1 357	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 259	562		564		566	1 259
TOTAL		570	1 259	572		574		576	1 259

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 314 ON LINE DEVELOPMENT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
	Provisions pour risques et charges	620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence- ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209- II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés	983	20
Déficits reportables	984	-20
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	-20

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	1 262	380	1 262
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	15 181
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	11 146
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

39

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2024

Désignation de l'entreprise : 314 ON LINE DEVELOPMENT		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		016	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

59

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2024



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

SIREN

4 9 9 1 2 9 5 7 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

314 ON LINE DEVELOPMENT

ADRESSE (voie)

212 impasse de la Bourgade

CODE POSTAL

31670

VILLE

LABEGE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique THAVISOUK Prénom(s) JACQUELINE
Nom marital GILGER % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 100,00
Naissance : Date 20/03/1967 N° Département 99 Commune SAVANNAKHET Pays Laos
Adresse : N° Voie CH D'EL BOSQUET
Code Postal 31320 Commune AUREVILLE Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

SIREN

4 9 9 1 2 9 5 7 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 314 ON LINE DEVELOPMENT

ADRESSE (voie) 212 impasse de la Bourgade

CODE POSTAL 31670

VILLE

LABEGE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays

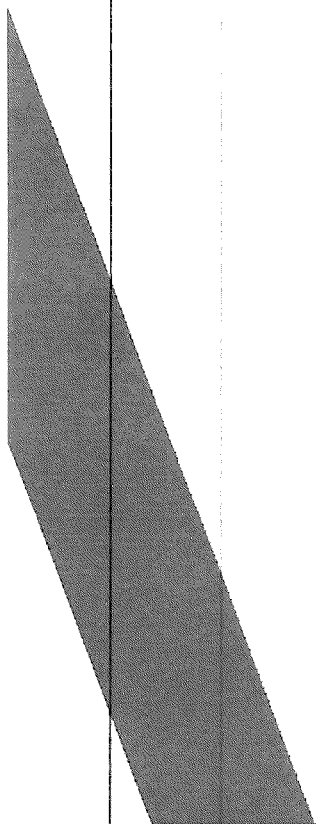
(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

ACF

MIDI-PYRÉNÉES

EXPERT-COMPTABLE



10 rue du 14 juillet 31 100 Toulouse • 05 62 21 32 80 • contact@acfmp.fr

SARL 328778055 00058 - APE 6920Z - FR56 328778055

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables région Occitanie Toulouse Midi Pyrénées

314 ONLINE DEVELOPMENT
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège social : 212 Impasse de la Bourgade
RCS : 499 129 575

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 20 juin 2024

L'an deux mille vingt et quatre
Le 20 juin

Madame THAVISOUK Jacqueline,
Demeurant **Lieu-Dit Sauveterre 31320 AUREVILLE**

Propriétaire de la totalité des 100 parts de 10 euros composant le capital social de la société
« 314 ONLINE DEVELOPMENT »
Associée unique de ladite société,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul gérant de la société, Madame THAVISOUK Jacqueline, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- L'affectation des résultats de cet exercice clos le 31 décembre 2023,
- La mention des conventions visées à l'article 50 du 24 juillet 1966.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 1 222 Euros et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 222 € de la manière suivante :

- Report à nouveau : 1 222 €
- Autres réserves : €

36

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

Madame THAVISOUK Jacqueline, Gérante

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, overlapping loops and strokes, characteristic of a cursive or semi-cursive script.

314 ONLINE DEVELOPMENT
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège social : 212 Impasse de la Bourgade
RCS : 499 129 575

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023

Mesdames, Messieurs,

Madame Jacqueline THAVISOUK, associé unique et gérante de la société "314 ONLINE DEVELOPMENT » a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 a établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 76186 euros contre 163 762 euros au cours du précédent exercice.

Ce chiffre d'affaires est constitué de vente de marchandises et de prestations de services :

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 74 964 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- achats de marchandises :	52 787 €
- variation de stocks :	1 028 €
- autres charges externes :	14 345 €
- Impôts, taxes assimilées :	2 018 €
- rémunération du personnel :	3 000 €
- charges sociales :	1 262 €
- autres charges :	1 €
- charges exceptionnelles	60 €
- Sur opération de gestions :	218 €
-Impôt sur les bénéfices	244 €

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissement, notre résultat se solde par un bénéfice de 1 222 euros.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice en cours qui sera clos le 31 décembre 2024, la société va poursuivre ses efforts afin de développer son activité et le niveau de ses résultats.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun élément susceptible de remettre en cause le résultat acquis n'est à mentionner à cette rubrique.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Aucune activité de cette nature n'a été réalisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

AFFECTATION DU RESULTAT

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes de l'exercice font ressortir un bénéfice de 1 222 € que nous proposons d'affecter en totalité au compte de report à nouveau.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions des articles 50 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, nous portons ci-après à votre connaissance les conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice écoulé, la société a pris en charge le paiement de la totalité des charges sociales attachées à la rémunération de Madame THAVISOUK Jacqueline, savoir :

- Charges sociales obligatoires : 1 262 euros

Madame THAVISOUK Jacqueline a bénéficié d'un salaire annuel de 3 000 euros.

La gérante

